

## FORUMS POUR L'ENTOURAGE

# BESOIN D'AIDE

---

Par **Anaxe** Posté le 14/02/2024 à 20h37

Bonjour,

Mon conjoint est alcoolique j'ai longtemps voulu me voiler la face mais maintenant ce n'est plus possible de vivre ainsi. Nous avons 2 enfants de 4 et 2 ans et la situation n'est plus gérable. Il boit plus d'1l de whisky par jour et peut également consommer de la cocaïne et je le retrouve de plus en plus souvent allongé ivre au sol voire même avec du vomi sur lui. Sans parler de ses mensonges et amandes que nous recevons.

Je ne peux plus faire vivre ça à mes enfants. Depuis bientôt 3 mois je ne veux plus qu'il aille chercher les enfants à la crèche et à l'école car il pouvait se présenter complètement ivre et prendre la voiture avec eux. Chaque week end et vacances je fuis le plus possible l'appartement pour ne pas avoir à supporter ses délires ou ses colères. J'ai fini à force des choses à complètement m'isoler et ai coupé les ponts avec tout mes amis. Mon travail est ma seule bouffée d'oxygène.

Je suis complètement à bout et épuisée. J'ai fini par lui demander de partir mais il refuse. In dit que c'est à moi et en effet nous sommes propriétaires et il a plus de parts dans l'appartement. À force de combler notre compte je n'ai plus du tout d'argent de côté. J'aimerais partir mes comment ? Je n'ai nul part où aller et mon dossier est refusé pour toute demandes d'appartement. Je suis complètement perdue.

Désolée pour ce roman et merci d'avoir pris le temps de me lire.

## 2 RÉPONSES

---

**cielbleu** - 15/02/2024 à 17h43

Bonjour Anaxe,

j'imagine bien que cette situation doit être difficilement tenable, surtout avec 2 enfants en bas âge.

Bien souvent les conjoints alcooliques utilisent ce mode de pression "non, c'est à toi de partir" pour vous prendre à la gorge mais il existe des solutions.

Je vous recommande de prendre contact avec une assistante sociale de votre commune/ville qui pourra vous guider dans les démarches.

Je sais qu'on a parfois du mal à pousser les portes des services sociaux mais ils sont là aussi pour nous aider en cas de coup dur. De plus, ils sont tenus au secret professionnel. Les assistants sociaux ont tous les contacts et les possibilités pour vous ouvrir des portes et pour vous permettre de "relancer" votre vie. Et c'est bien utile, surtout quand on est à bout et qu'on n'a plus la force de lutter.

Je vous envoie plein de courage!

---

**Hana33** - 16/02/2024 à 09h55

Bonjour Anaxe,

Oui, quelle situation difficile et vous avez tout mon soutien.

Je suis tout à fait d'accord avec Cielbleu, une assistante sociale pourra vous accompagner.

Vous ne pouvez pas et ne devez pas mettre vos enfants en danger car c'est le cas au vu de l'alcoolisme de votre conjoint. Allez frapper à toutes les portes, mairie et autres.

Faites une demande de logement social via le site "mademandedelogement.gouv" complété l'ensemble des renseignements et inscrivez-vous sur le site Action Logement, il y a des propositions de logements. Je ne sais pas sur quelle région vous êtes.

N'hésitez pas... Foncez

Plein de pensées positives vous accompagne.

Nana

---